
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 novembre 2016

450m² de cultures maraîchères sur un site tertiaire de la RATP

Le projet d'agriculture urbaine de la toiture du site tertiaire de Lachambeaudie (Paris 12^{ème}), porté par la start-up Aéromate, a été sélectionné dans le cadre du projet « Parisculteurs » de la Ville de Paris.

Le projet, nommé « La Ferme Lachambeaudie » fait partie des 33 projets lauréats retenus pour 144 projets proposés lors de « Parisculteurs », une des initiatives de la Mairie de Paris, qui a pour objectif de dédier 100 hectares de toitures et murs à de la végétalisation, dont 30 hectares à différentes formes d'agricultures urbaines, à l'horizon 2020 .

Début 2017, la start-up Aéromate y déploiera 450 m² de cultures maraîchères (fruits, légumes et plantes aromatiques) sur le toit terrasse du site de Lachambeaudie. Aéromate se chargera également de vendre ces cultures en circuit court aux agents RATP du site ainsi qu'aux commerçants des alentours. L'ensemble sera cultivé en respectant l'environnement et en favorisant la biodiversité. La culture et la récolte seront effectuées par des personnes en insertion sociale et professionnelle formées par Aéromate. La production attendue est de 31 tonnes de fruits et légumes variés par an.

Il s'agit du deuxième projet significatif d'agriculture urbaine lancé par la RATP après le démonstrateur de 250m² réalisé au siège social de la RATP, Quai de la Rapée (Paris 12^{ème}). Au regard du patrimoine immobilier tertiaire et industriel, le potentiel de végétalisation, à horizon 2020, sur le domaine immobilier de la RATP (bâtiments tertiaires et industriels) est de 40 000 m² dont un tiers dédié à l'agriculture urbaine (soit 1,4 hectare environ). D'autres projets avancés sont envisagés sur les sites des ateliers de Jourdan-Corentin Issoire (Paris 14^{ème}), et des ateliers Vaugirard (Paris 15^{ème}).

Pour identifier tous les sites pouvant accueillir de l'agriculture urbaine, le groupe RATP et sa filiale de gestion et d'ingénierie immobilières SEDP s'appuient sur l'expertise du bureau d'expertise en agricultures urbaines Exp'AU, AgroParisTech (Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement) et l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique).